

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires sociales  
et de la santé

## ARRÊTÉ

### portant composition du jury du concours externe et interne pour le recrutement de pharmaciens inspecteurs de santé publique au titre de l'année 2016

**La ministre des affaires sociales et de la santé,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 92-1432 du 30 décembre 1992 modifié relatif au statut particulier des pharmaciens inspecteurs de santé publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 1999 fixant la liste des diplômes pour le recrutement par concours des pharmaciens inspecteurs de santé publique ;

Vu l'arrêté du 10 octobre 2001 modifié fixant l'organisation et le programme des concours de recrutement des pharmaciens inspecteurs de santé publique ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2016 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de concours interne et externe pour le recrutement de pharmaciens inspecteurs de santé publique ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup>

La composition du jury des concours pour le recrutement de pharmaciens inspecteurs de santé publique au titre de l'année 2016 est fixée ainsi qu'il suit :

Mme Catherine CHOMA

Pharmacienne inspectrice générale de santé publique, sous-directrice de la politique des produits de santé et de la qualité des pratiques et des soins représentant le directeur général de la santé, Présidente ;

Mme Nicole BOHIC	Enseignante à l'institut de management représentant le directeur de l'école des hautes études en santé publique ;
M. Xavier CORNIL	Pharmacien général de santé publique, conseiller spécial du directeur de l'inspection, représentant le directeur général de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;
Mme Muriel DAHAN	Inspectrice des affaires sociales représentant le chef de l'inspection générale des affaires sociales ;
Mme Hélène DOUZAL	Pharmacienne générale de santé publique à l'agence régionale de santé de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;
M. Benoît DUFAY	Pharmacien inspecteur en chef de santé publique à l'agence régionale de santé d'Île-de-France ;
M. Gaël GRIMANDI	Professeur des universités à l'UFR des sciences pharmaceutiques et biologiques de l'Université de Nantes, praticien hospitalier ;
M. Vincent MEHINTO	Pharmacien général de santé publique représentant le directeur général de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

## Article 2

Ces concours sont classés dans le groupe 1.

## Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **27 JUIL. 2016**

Le Chef de bureau du recrutement



Eric MIGEVANT